RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin Mai 2017

La balance commerciale alimentaire au terme du 5ème mois de l'année 2017 s'est soldée par un déficit de 647.8 MD soit 156.9 MD de moins par rapport à avril 2017 et 340.4 MD de moins par rapport au même mois de l'année précédente. La valeur des exportations est estimée à 1320.6 MD, celle des importations à 1968.4 MD. Le taux de couverture réalisé est de 67.1% affichant une diminution de 12.4 points de pourcentage par rapport à fin mai 2016 où il avait alors atteint 79.5% et une diminution de 0.3 point de pourcentage par rapport à avril 2017 où le taux avait été de 67.4%.

Cette baisse du taux de couverture est essentiellement due à un taux de croissance des importations (31.4%) plus élevé que celui des exportations (10.9%) suite à une hausse importante des importations du blé tendre, du sucre, des huiles végétales et des viandes aussi bien en quantité qu'en valeur par rapport au même mois de l'année précédente.

Il s'en est suivi que le taux de couverture a baissé de 12.4 points de pourcentage en glissement annuel.

La contribution du déficit commercial de la balance alimentaire par rapport à celui de la balance globale du pays s'est ainsi creusé de 4 points de pourcentage avec une part de 10% sur un déficit global de 6475.1 MD en 2017 contre 5135.4 MD en 2016 (+26.1%).

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au terme du mois de mai 2016 et 2017.

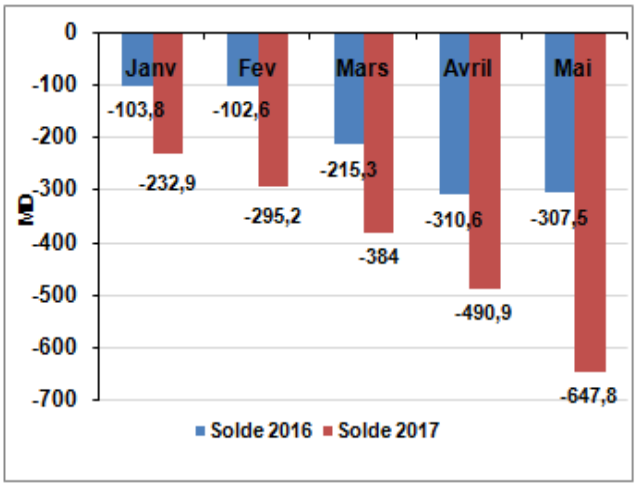

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS.

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Mai 2017
(Résultats de 2017 par rapport à 2016)

La production de la pêche et de l'aquaculture a pratiquement stagné pour atteindre à fin Mai 2017 a été de 41,5 mille tonnes contre 41,6 mille tonnes réalisés à la même période de l'année précédente. La production aquacole réalisée à fin Mai 2017 a été de 6,1 mille tonnes contre 6 mille tonnes réalisées à la même période de 2016.

Les exportations ont atteint 7,5 mille tonnes pour une valeur de 128,4 MD contre 7,7 mille tonnes et une valeur de 104,9 MD au terme du mois de Mai 2017, soit une baisse de 2,6% en termes de quantité et une hausse de 22,4% en termes de valeur.

Les importations ont atteint 16,5 mille tonnes pour une valeur de 80,9 MD contre 10,8 mille tonnes et une valeur de 51 MD au terme du mois de Mai 2017, soit des augmentations respectives de (+52,8%) et (+58,6%).

Le solde des échanges extérieurs des produits de la pêche a été positif avec (+47,5 MD) à fin Mai 2017 contre (+53,9 MD) enregistrés à la même période de l'année précédente, soit 11,9 % de moins.

NB : Les chiffres de l'année 2017 sont préliminaires.
Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.

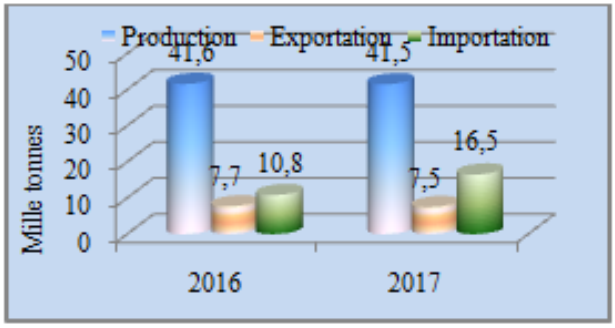

Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

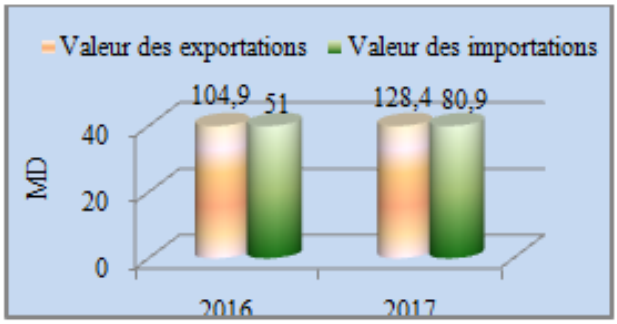

Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.

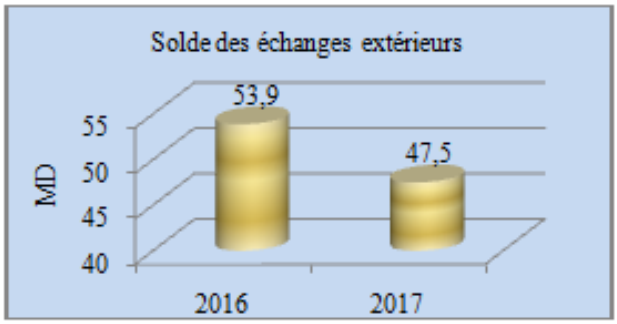

Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

LES INVESTISSEMENTS AGRICOLES A FIN MAI 2017

Par rapport à fin mai 2016 on distingue :
- Une baisse de 3.2% du volume des investissements approuvés.
- Une baisse de 9.9% de la part des crédits bancaires dans les investissements agricoles approuvés.
- Une baisse de 48.0% du volume des investissements réalisés par les SMVDA (5.74MD contre 11.05 MD).
- Une baisse de 3.1% des emplois permanents par la création de 2253 postes.

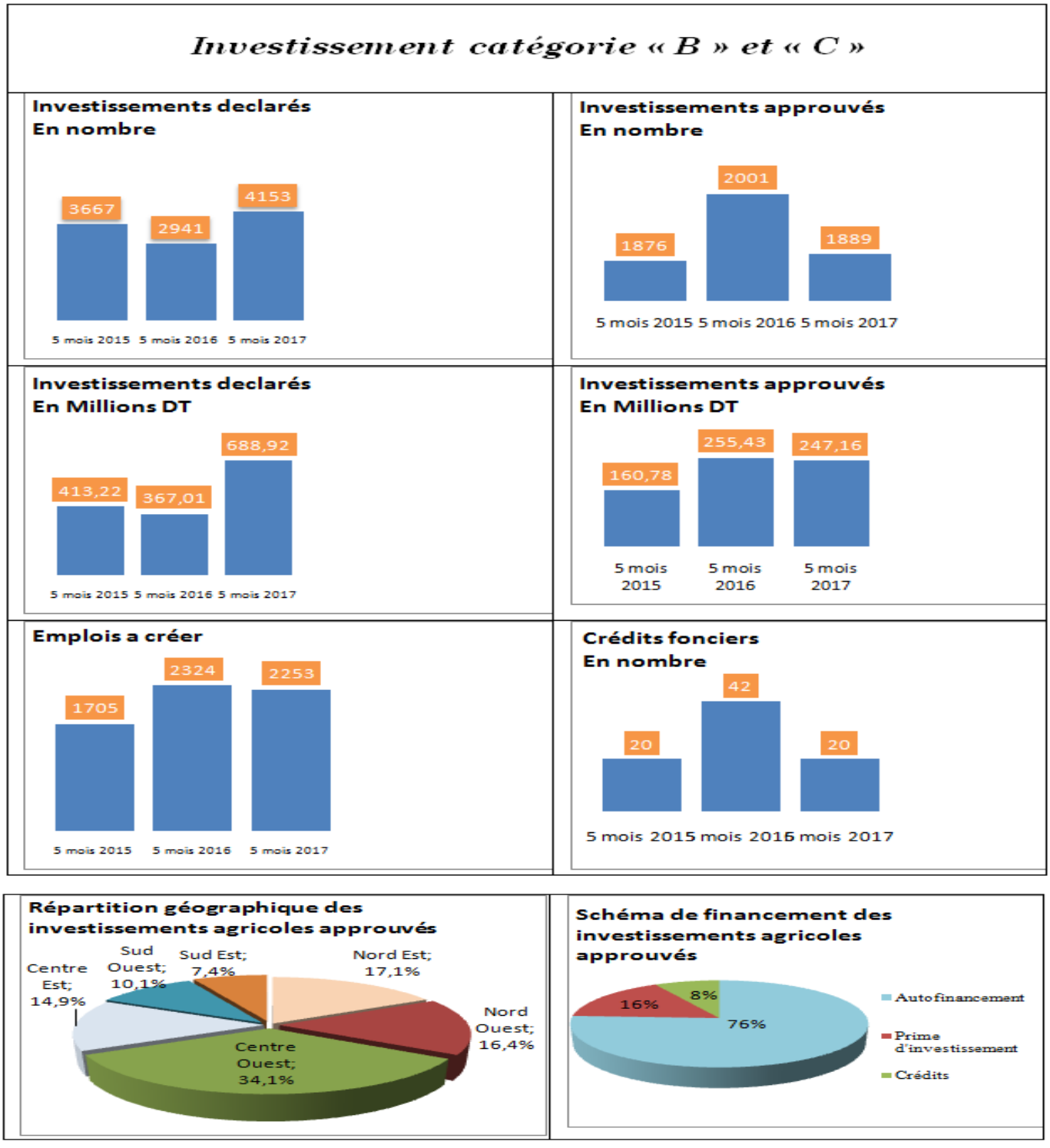

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'APIA

Mercuriale du MIN Bir El Kassa (Juin 2017)

Evolution de l'offre globale
Juin 2017/Juin 2016

Augmentation de l'offre globale des légumes (+26%)
Augmentation de l'offre globale des fruits (+65%)
Diminution de l'offre globale des produits de la mer (-11%)

Evolution de l'offre des principaux produits

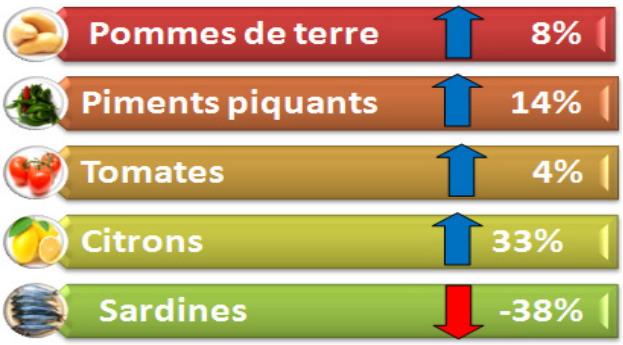

Evolution des prix des principaux produits

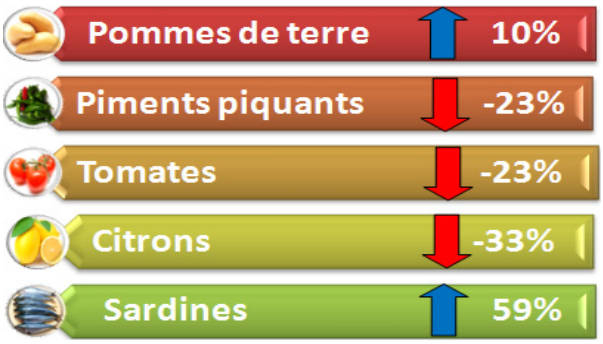

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après la SOTUMAG

FLASH SUR LA FILIERE AVICOLE

Poulet de chair

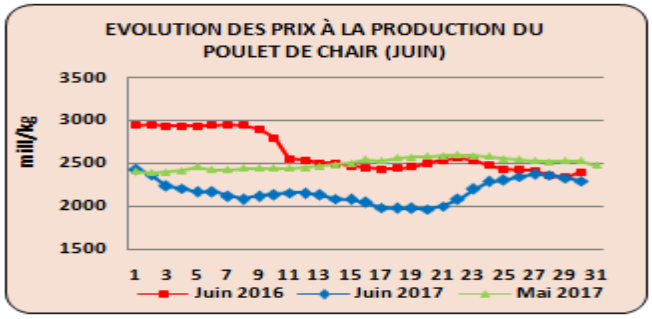

L'observation de l'évolution des prix moyen à la production du poulet de chair courant juin 2017 indique une baisse de 17% par rapport à celui de juin 2016. Les prix quotidiens à la production du poulet de chair ont débuté le mois avec un maximum de 2429 mill/kg pour garder par la suite une tendance baissière jusqu'au 21ème jour avec cependant un épisode en hausse de 4% s'étalant du 9 au 14 juin 2017.
A partir du 21 une reprise vers la hausse jusqu'à la fin du mois est constatée sans toutefois atteindre le max du 01/06/2017.
Une comparaison avec les prix moyens du mois précédent montre une diminution de 13% affichant un prix moyen de 2170 mill/kg contre un prix moyen de 2496 mill/kg en mai 2017.

Œufs de consommation

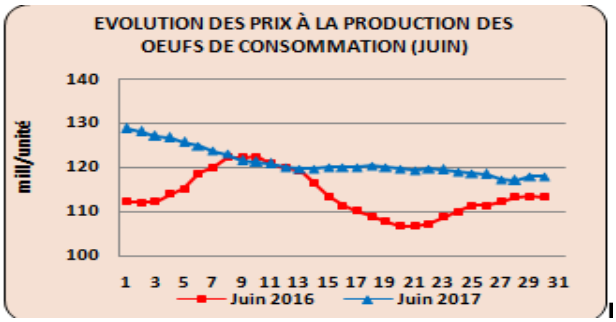

Contrairement au mois de juin 2016 qui a connu une grande fluctuation des prix à la production des œufs de consommation, le mois de juin 2017 a enregistré une baisse continue des prix passant de 128,8 mill/unité le 01/06/2017 à 117,9 mill/unité le 30/06/2017. La moyenne enregistrée au cours de ce mois dépasse de 6,5% celle du même mois de l'année 2016 (121,2 mill/unité contre 113,8 mill/unité).
Par rapport à mai 2017, le prix moyen a diminué de 8% (131,8 mill/unité en mai 2016).

Source : ONAGRI d'après le GIPAC.

Tunisie : Vers la création de quatre aires maritimes protégées

Le Conseil national des aires protégées marines et côtières, réuni le 12/06/2017 à Tunis, a adopté le lancement du processus de création de quatre aires maritimes protégées sur 12 aires proposées, par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL). Ces aires, qui font l'objet d'études scientifiques réalisées par l'APAL, sont situées sur l'Archipel de la Galite, Zembra et zembretta, les iles Kneiss et les iles Kuriat (Sfax). La protection de ces aires qui renferment une grande diversité biologique dans le pays s'inscrit dans le cadre de l'application de la Convention de Barcelone, dont la Tunisie est signataire. Cette convention a pour objectif de réduire la pollution dans la mer Méditerranée et de protéger et améliorer le milieu marin dans cette zone en vue de contribuer à son développement durable. Le processus de création de ces aires exige la réalisation d'une enquête publique auprès des citoyens habitant ces zones pour les sensibiliser à la nécessité de contribuer à la protection de ces sites, les informer des différentes démarches, tout en tenant compte de leurs propositions et oppositions. La création de ces aires marines protégées, dont le coût annuel est estimé à 500.000 dinars, est gérée par la loi n°2009-49 qui vise la préservation de la nature et de la biodiversité dans les milieux marins et côtiers et l'utilisation de leurs ressources naturelles dans le cadre du développement durable.

Source : www.webdo.tn

Création de l'Alliance Tunisienne de l'IoT

Cinq acteurs de l'industrie des télécommunications se sont associés pour fonder l'Alliance Tunisienne de l'IoT (Internet des objets), principal consortium en la matière, ayant pour mission le développement des solutions 100% tunisiennes, et ce, suite à la signature d'une convention entre Ooredoo, IPNET, SUP'COM, l'Ecole Polytechnique et le CERT.

Sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), cette alliance vise à créer une véritable chaîne de valeur pour le développement de solutions IoT à forte valeur ajoutée dans plusieurs domaines, à savoir l'énergie, la gestion de l'eau et de l'agriculture.

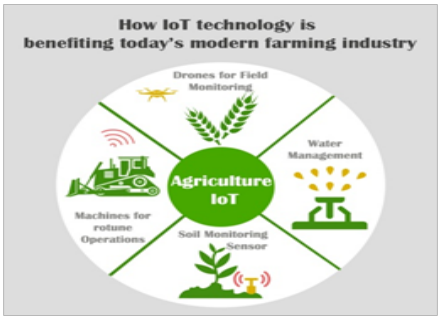

Il s'agit également d'apporter des réponses technologiques à des problématiques majeures de la Tunisie en matière de gestion et contrôle de l'eau, d'agriculture intelligente et de suivi des crues et des niveaux d'eau dans les barrages.

Source : leconomistemaghrebin.com.

Importation des céréales

La Tunisie a acheté le 13/06/2017, 25 mille tonnes de blé tendre au prix moyen de 189.95 Dollars/ tonne (465.11DT/T) et 25 mille tonnes d'orge au prix moyen de 175.82 Dollars/ tonne (430.51DT/T). Ces quantités devraient arriver aux ports tunisiens durant aout et septembre 2017. Comparé au prix du blé tendre local (540 DT/T pour la récolte 2017), le prix de l'importé sera inférieur de 74.88 Dinars/tonne (-13.8%).Quant au prix de l'orge importée, il est inférieur de 69.487 DT/T (-13.89%) par rapport au prix de l'orge locale qui est de l'ordre de 500 DT/T lors de cette récolte. Par rapport aux achats précédents, le prix de cette dernière fois, a augmenté de 5.75 dollars/tonne pour le blé tendre et de 1.59 dollars/tonnes pour l'orge. La stratégie d'importation adoptée jusque là a permis à la Tunisie de garantir des niveaux de stocks sécuritaires à moindre coût.

Source: Office des Céréales

		Prix (dollars/T)			différence		Comparaison entre les prix local et l'importé en DT/T			
produit	Quantité (1000T)	30/03/2017	18/05/2017	13/06/2017	dollars	%	local	importé	différence	%
Blé tendre	25	-----	184.2	189.95	5.75	3.12	540	465.11	-74.88	-13.86
orge	25	174.23	------	175.82	1	1.59	500	430.51	-69.48	-13.89

Prix à la production de l'huile d'olive extra vierge (Mai 2017)

Les prix à la production de l'huile d'olive extra vierge ont varié comme suit en Mai 2017 :

- En Espagne les prix ont augmenté de 36% par rapport à mai 2016 se situant à 3.98 €/kg à fin mai dernier.

- En Italie, après avoir atteint un pic de plus de 6€/kg en novembre 2016, les prix ont finalement accusé un recul pour se situer à fin mai 2017 à 5.91€/kg soit 66% de plus par rapport à la même période de 2016.

- En Grèce, à partir de la mi-mars 2016, les prix ont entamé une hausse pour se stabiliser à 3.76 €/kg à fin mai 2017 soit 30% de plus par rapport à 2016.

- En Tunisie, après avoir été stables pendant plusieurs semaines, les prix ont enregistré une tendance haussière à partir de la 3ème semaine de janvier pour se situer à 4,25 €/kg à la fin du mois de mai 2017, soit 28 % de plus par rapport à celui de la même période de la campagne précédente.

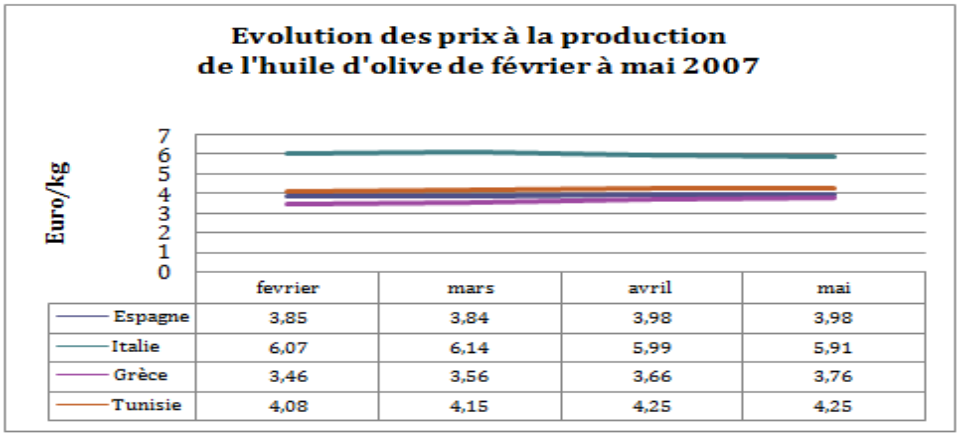

	fevrier	mars	avril	mai
Espagne	3,85	3,84	3,98	3,98
Italie	6,07	6,14	5,99	5,91
Grèce	3,46	3,56	3,66	3,76
Tunisie	4,08	4,15	4,25	4,25

Les prix de l'huile d'olive italienne sont nettement plus élevés que ceux des trois autres pays exportateurs. Néanmoins la Tunisie est classée deuxième avec un prix moyen de la période (février2017- mai 2017) inférieur au prix italien de 30.6% alors que les prix moyens grec et espagnol ont accusé des baisses respectives de 40.1% et de 35.1%.

Commerce mondial de l'huile d'olive et de l'huile de grignons d'olive :

Le commerce de l'huile d'olive et de l'huile de grignons d'olive à l'échelle mondiale a fortement augmenté durant les six premiers mois de la campagne oléicole 2016/2017 (octobre 2016 – mars 2017) dans certains pays tels que : l' Australie (+39%), le Brésil (+37%), la Chine (+19%), la Russie (2%), le Japon (+4%). Aux Etats - Unis les importations ont diminué de 7% par rapport à la même période de 2016.

A l'échelle européenne et durant les cinq premiers mois de l'actuelle campagne (octobre 2016 - février 2017), les échanges commerciaux de l'huile d'olive et de l'huile de grignons d'olive ont enregistré une hausse de 9% pour les importations intra –UE et une baisse de 7% pour les achats extra-UE.

L'offre et la demande de l'huile d'olive

Récemment d'après ses dernières estimations, le COI a prévu une réduction de la production mondiale de l'huile d'olive de la campagne 2016/17 d'environ 20 % par rapport à celle de la campagne précédente suite à une baisse de production dans les pays producteurs en général et en Europe où la baisse globale serait de 25 %. L'Espagne qui participe pour plus de la moitié à la production mondiale accuserait une baisse de production de 8 % par rapport à la campagne antérieure. L'Italie, la Grèce et le Portugal enregistreraient des baisses respectives de 61 %, 39 % et 30%. Pour les autres pays le niveau de production serait inférieur de 7% malgré les prévisions à la de hausse de 24% de la Turquie.

Face à une offre en baisse, la demande mondiale en huile d'olive qui n'a cessé d'augmenter durant ces dernières années serait supérieure de 13% en 2016/17 par rapport à la campagne écoulée.

Source : Données du COI

De nombreux défis menacent l'avenir de la sécurité alimentaire mondiale

Selon le rapport élaboré récemment par la FAO intitulé «L'Avenir de l'alimentation et l'agriculture : Tendances et défis », bien que des progrès majeurs aient été réalisés en matière de réduction des souffrances liées à la faim à travers le monde ces 30 dernières années, le fait d'augmenter la production alimentaire et la croissance économique a de lourdes répercussions sur l'environnement et les ressources naturelles. D'ici à 2050, l'humanité comptera vraisemblablement près de 10 milliards de personnes. Selon les dernières prévisions, dans l'hypothèse d'une croissance économique modérée, cette hausse de la population aura pour effet d'augmenter la demande mondiale en produits agricoles de 50 pour cent par rapport au niveau actuel, accentuant ainsi les pressions sur les ressources naturelles déjà limitées.

Parallèlement, de plus en plus de personnes consommeront de moins en moins de céréales mais de plus en plus de viande, de fruits, de légumes et d'aliments transformés, une situation qui s'explique par une transition alimentaire mondiale qui viendra également peser de tout son poids sur les ressources naturelles, en entraînant davantage de déforestation, de dégradation des terres et d'émissions de gaz à effet de serre.

La question principale soulevée aujourd'hui par la publication de la FAO est de savoir si oui ou non, à l'avenir, l'agriculture et les systèmes alimentaires dans le monde sont capables de répondre aux besoins d'une population mondiale croissante, et ce, de manière durable. La réponse est : oui. Les systèmes alimentaires de notre planète sont en mesure de produire assez de nourriture de manière durable, mais exploiter au mieux ce potentiel et s'assurer que toute l'humanité en profite requerra des «transformations majeures».

Le rapport indique que si des efforts ne sont pas entrepris pour investir dans les systèmes alimentaires et les réorganiser, beaucoup trop de personnes souffriront de la faim en 2030, soit l'année limite fixée par les nouveaux Objectifs de développement Durable (ODD) pour éradiquer l'insécurité alimentaire chronique et la malnutrition.

Compte tenu du peu de possibilités s'offrant pour développer l'utilisation de la terre et des ressources en eau dans le secteur agricole, les augmentations de production nécessaires afin de faire face à la hausse de la demande alimentaire devront principalement être générées par une amélioration de la productivité et par une utilisation efficace des ressources.

Le principal défi est de produire plus avec moins, tout en préservant et en améliorant les moyens d'existence des petits exploitants agricoles et des agriculteurs familiaux, et d'assurer aux plus vulnérables un accès à l'alimentation. Pour ce faire, une double approche est nécessaire. Elle se devra d'investir dans la protection sociale, de lutter contre la sous-alimentation et d'investir en faveur des pauvres dans des activités productives, en particulier dans l'agriculture et au sein des économies rurales, afin d'augmenter de manière durable les activités rémunératrices des populations pauvres.

Le monde devra se réorienter vers des systèmes alimentaires plus durables qui utiliseront de manière plus efficace la terre, l'eau et les autres intrants, tout en ayant moins recours aux combustibles fossiles, ce qui devrait non seulement entraîner une forte baisse des émissions de gaz à effet de serre mais également contribuer à la conservation de la biodiversité et à la réduction du gaspillage. Selon le rapport, il s'agira notamment d'investir davantage dans l'agriculture, les systèmes agroalimentaires, la recherche et le développement en vue de promouvoir l'innovation, d'augmenter la production de manière durable et de trouver de meilleurs moyens pouvant faire face à de multiples problèmes, tels que les pénuries d'eau et le changement climatique.

Toujours d'après le rapport, en plus d'augmenter la production et de renforcer la résilience, il sera également indispensable de créer des chaînes agroalimentaires capables de mieux connecter les agriculteurs des pays à faibles et moyens revenus aux marchés urbains et d'élaborer des mesures visant à garantir aux consommateurs un accès à une nourriture saine et nutritive, et ce à un prix abordable, notamment des politiques de tarification et des programmes de protection sociale.

Tendances et défis

Le rapport identifie 15 tendances et 10 défis affectant les systèmes alimentaires mondiaux :

15 tendances :

1. Une population mondiale qui augmente rapidement caractérisée par des «zones à forte croissance», une urbanisation et un vieillissement de la population ;
2. Des tendances variées en matière de croissance économique, de revenus familiaux, d'investissement agricole et d'inégalité économique ;
3. Une concurrence accrue pour les ressources naturelles ;
4. Le changement climatique ;

5. Un plafonnement de la productivité agricole ;
6. Les maladies transfrontières ;
7. Une plus grande fréquence des conflits, des crises et des catastrophes naturelles ;
8. Une pauvreté, des inégalités et une insécurité alimentaire persistantes ;
9. Une transition alimentaire affectant la nutrition et la santé ;
10. Des changements structurels dans les systèmes économiques qui auront des répercussions sur l'emploi ;
11. Une augmentation du flux migratoire ;
12. Des systèmes alimentaires en évolution et qui auront des répercussions sur les moyens d'existence des agriculteurs ;
13. De plus en plus de pertes alimentaires et de gaspillage ;
14. De nouveaux mécanismes internationaux de gouvernance en mesure de faire face aux problèmes liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
15. Des changements au niveau du financement international du développement.

10 défis :

1. Améliorer la productivité agricole de manière durable afin de satisfaire à la demande croissante ;
2. Garantir une base durable de ressources naturelles ;
3. Lutter contre le changement climatique et l'intensification des catastrophes naturelles;
4. Eradiquer l'extrême pauvreté et réduire les inégalités ;
5. Mettre un terme à la faim et à toutes les formes de malnutrition ;
6. Rendre les systèmes alimentaires plus efficaces, inclusifs et résilients ;
7. Développer les activités rémunératrices en zone rurale et lutter contre les causes de la migration ;
8. Renforcer la résilience face aux crises de longue durée, aux catastrophes et aux conflits;
9. Empêcher de nouvelles menaces transfrontalières sur l'agriculture et les systèmes alimentaires ;
10. Répondre au besoin d'une gouvernance cohérente et efficace à l'échelle nationale.

Source : FAO

La FAO tire la sonnette d'alarme face à un virus mortel affectant les tilapias

Une maladie hautement contagieuse se propage chez les tilapias sauvages et ceux d'élevage, l'un des poissons les plus consommés au monde. Selon une alerte spéciale publiée récemment par le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO, l'épidémie devra être appréhendée avec soin et les pays important des tilapias devront prendre des mesures appropriées pour la gestion des risques tels que la multiplication des tests de diagnostics, le renforcement des certificats de santé, l'instauration de mesures de quarantaine et le développement de plans d'urgence. Le virus de lac du tilapia (TiLV) a maintenant été confirmé dans cinq pays sur trois continents: la Colombie, l'Equateur, l'Egypte, Israël et la Thaïlande. Si l'agent pathogène ne pose pas de risques pour la santé publique, il peut néanmoins décimer les populations infectées. En 2015, la production mondiale de tilapias issus de l'aquaculture et des captures s'élevait à 6,4 millions de tonnes et valait environ 9,8 milliards de dollars américains, tandis que le commerce mondial de tilapias représentait environ 1,8 milliard de dollars. Lorsqu'il s'agira de commercialiser des tilapias, les pays producteurs devront être prudents et suivre le Code sanitaire pour les animaux aquatiques, établi par l'Organisation de la santé animale (OIE). Ils devront lancer un programme de surveillance efficace afin de déterminer la présence ou l'absence du TiLV, l'étendue géographique de l'infection et identifier les facteurs de risque qui pourraient le favoriser. Les pays sont également encouragés à lancer des campagnes d'information du public visant à conseiller les aquaculteurs (dont beaucoup sont des petits exploitants) sur les signes cliniques du TiLV, mais également sur les risques économiques et sociaux que pose ce virus et la nécessité de rapporter les décès de masse aux autorités en charge de la biosécurité.

Source : http://www.mediaterre.org

Une nouvelle imagerie satellitaire permet de mieux anticiper les invasions acridiennes

Dans le cadre de leur collaboration sur les alertes rapides, des scientifiques de l'Agence spatiale européenne (ESA) et des spécialistes du Criquet pèlerin de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont mis au point une nouvelle manière d'utiliser les informations obtenues par les satellites, dont le but est d'anticiper les conditions favorisant l'apparition d'essaims de Criquets pèlerins. Cette nouvelle technologie permettra de rallonger de deux mois le délai d'avertissement des résurgences acridiennes ce qui donne aux pays davantage de temps pour agir vite, contrôler rapidement une potentielle résurgence et éviter des pertes alimentaires importantes.

Dans le cadre de ce projet, les données obtenues par les satellites, telles que celles de la mission d'évaluation de l'humidité des sols et de la salinité des océans (SMOS) de l'ESA, sont utilisées pour surveiller les conditions pouvant conduire au regroupement de criquets, telles que l'humidité des sols ou encore la végétation verte. Les essaims surgissent lorsqu'une période de sécheresse est suivie de pluies abondantes et d'une rapide croissance de la végétation.

L'humidité des sols renseigne sur la quantité d'eau disponible pour la croissance de la végétation et sur les conditions favorisant la reproduction de criquets et peut donc signaler la présence de criquets 2 ou 3 mois à l'avance. Dans le passé, les prévisions acridiennes obtenues à partir des informations satellitaires se basaient sur la végétation verte, ce qui signifie que les conditions favorisant l'apparition d'essaims de criquets étaient déjà présentes, avec par conséquent un délai d'avertissement de seulement un mois.

Les Criquets pèlerins sont des sauterelles capables de former de grands essaims, qui représentent une menace importante pour la production agricole, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire. On les trouve surtout au Sahara, à travers la Péninsule arabique et en Inde. L'insecte est généralement inoffensif, mais les essaims peuvent se déplacer sur de longues distances et causer des dégâts agricoles de grande envergure.

Un kilomètre carré d'essaim contient près de 40 millions de criquets, ces derniers peuvent manger la même quantité de nourriture que
35 000 personnes en une seule journée.

En Afrique de l'Ouest, lors de l'invasion qui a eu lieu entre 2003 et 2005, plus de 8 millions de personnes ont été affectées, de nombreuses cultures céréalières ont été ravagées et jusqu'à 90 pour cent des légumineuses et des pâturages ont été détruits. Il aura fallu près de 600 millions de dollars et 13 millions de litres de pesticides pour maitriser la situation.

Source : FAO.

Observatoire National de l'Agriculture

30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: http://www.onagri.tn
Téléphone (+216) 71-801-055/478
Télécopie : (+216) 71-785-127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn